

LA SANTÉ

L'ENQUÊTE NUTRITION-CANADA

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Il y a quelque temps, je l'ai interrogé sur l'enquête Nutrition-Canada et il s'est montré assez obligeant pour me promettre de me fournir quelques détails et pour préciser quand nous pourrions nous attendre à ce que les résultats de l'enquête soient rendus publics. Puis-je avoir ces renseignements maintenant?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Avec plaisir, monsieur le président.

L'enquête Nutrition-Canada a été la plus vaste jamais entreprise au Canada sur la nutrition des Canadiens. Au cours de cette enquête, on a recueilli environ 28 millions de faits qu'il s'agit maintenant de colliger et d'analyser. Des rapports sont préparés pour chaque province; les premiers seront prêts dès le mois de mai, et les autres le seront au mois d'octobre ou à la fin de septembre.

Les rapports seront transmis au gouvernement de chaque province au fur et à mesure qu'ils seront prêts. Une entente a été conclue entre les provinces et le gouvernement fédéral à l'effet que tous les documents seraient rendus publics lorsqu'ils seraient prêts, en ce qui a trait à toutes les provinces. Même si les rapports commenceront à être remis aux provinces vers la fin de mai, j'espère pouvoir être en mesure de rendre tous ces documents publics vers la mi-octobre. Entre-temps, les provinces et le gouvernement fédéral en feront une étude détaillée.

[Traduction]

Mme MacInnis (Vancouver-Kingsway): Sera-t-il essentiel d'avoir l'assentiment de toutes les provinces sur un plan d'action avant qu'une suite soit donnée à l'enquête sur la nutrition?

[Français]

M. Lalonde: Non, monsieur le président. Le seul accord conclu avec les provinces, en ce qui a trait à cette étude, était à l'effet qu'on éviterait de rendre publics les rapports région par région seulement, et qu'afin d'éviter une mauvaise interprétation pour l'ensemble du pays, on devait s'abstenir de rendre ces rapports publics partiellement seulement. Évidemment, chaque gouvernement sera libre d'agir à sa guise dans le cadre de ses responsabilités, à la lumière du rapport.

* * *

LES ÉDIFICES PUBLICS

CENTRE DES DOSSIERS (ARCHIVES-WINNIPEG)—
L'ADJUDICATION AU SOUMISSIONNAIRE CLASSÉ
SECOND

[Traduction]

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au président du Conseil du Trésor et au ministre des Travaux publics. Elle concerne l'erreur faite par le Conseil du Trésor et le

Questions orales

ministère des Travaux publics lors de l'attribution du contrat de construction-location du centre de dossiers des Archives publiques à Winnipeg, au soumissionnaire qui s'était classé second alors qu'il aurait dû être adjudgé au premier, permettant ainsi d'économiser aux contribuables \$272,000. Les deux ministres voudront-ils ordonner l'arrêt de tous travaux d'exécution de la part du deuxième soumissionnaire en attendant que lumière soit faite sur la question et qu'un rapport soit soumis à la Chambre des communes?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, je vais examiner cette question, car je ne suis pas au courant, et je ferai rapport à la Chambre.

M. McKenzie: Monsieur l'Orateur, je voudrais signaler que j'ai écrit aux deux ministres à ce sujet et que je correspond également avec leurs ministères depuis trois mois.

* * *

LA SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS

LE PLAFOND BUDGÉTAIRE—DEMANDE DE
VÉRIFICATION DES COMPTES

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Je lui en ai donné préavis. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre dans quelle mesure, au 28 février 1973, la Société pour l'expansion des exportations avait dépassé le budget dont elle disposait en vertu des articles 29 et 30 de la loi sur l'expansion des exportations?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de son préavis. Au 28 février, le plafond n'avait pas été dépassé.

M. Stevens: Le ministre demanderait-il à l'Auditeur général du Canada de vérifier les livres de la Société, de manière à ce que la Chambre puisse être assurée que le plafond de 850 millions de dollars n'a pas été dépassé?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, je ne pense pas que ce soit nécessaire.

• (1210)

LA PRIORITÉ ACCORDÉE AUX ENTREPRISES
CANADIENNES

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Je voudrais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre voudrait-il dire à la Chambre s'il a demandé à la Société pour l'expansion des exportations de favoriser les entreprises canadiennes par rapport aux sociétés étrangères et d'apporter plus d'aide à l'exportation aux petites entreprises du pays?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'espère que nous aurons bientôt une bonne occasion de parler de la question des petites entreprises canadiennes et des grands avantages que la Société pour l'expansion des exportations a apportés aux Canadiens et au marché canadien de l'emploi.